

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest

-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 septembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		AU 31-12-18	AU 31-12-17
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 631	8 631
Amortissements Immob. Incorp.		-8 631	-8 631
	A1	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		761 378	806 954
Amortissements Immob. corporelles		-429 410	-453 905
	A2	331 968	353 049
IMMOBILISATION FINANCIERE		34 871 091	34 470 891
Provisions Immob. Financières		-12 567 864	-11 499 282
	A3	22 303 227	22 971 609
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		22 635 195	23 324 658
AUTRES ACTIF COURANT		5 024 440	4 188 240
PROVISIONS		-2 304 801	-2 304 801
	A4	2 719 639	1 883 439
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINANCIERS		19 863 153	18 436 426
PROVISIONS		-3 117 830	-2 981 070
	A5	16 745 323	15 455 356
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	1 441 151	2 135 672
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		20 906 113	19 474 467
TOTAL DES ACTIFS		43 541 308	42 799 125

Les Notes de A1 à D2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		AU 31-12-18	AU 31-12-17
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
RESERVES	B.1.2	778 565	760 207
RESULTATS REPORTES		-17 542 423	-15 708 607
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		21 287 832	23 103 290
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 695 682	-1 833 816
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		19 592 150	21 269 474
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		12 774 770	12 750 770
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 895 000	1 345 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		2 995 000	1 960 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		922 566	977 430
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		20 655 945	19 101 809
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		66 772	122 845
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	2 158 593	1 449 842
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	1 067 849	855 154
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		3 293 214	2 427 842
TOTAL DES PASSIFS		23 949 158	21 529 651
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		43 541 308	42 799 125

Les Notes de A1 à D2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		AU 31-12-18	AU 31-12-17
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		245 932	194 945
REVENUS DES PLACEMENTS		455 858	325 471
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		95 951	89 955
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		801 341	613 971
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-9 858	-970
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-291 977	-221 620
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-924 879	-863 421
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	-1 247 148	-1 303 422
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-45 153	-57 181
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-2 519 016	-2 446 615
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	-1 717 675	-1 832 644
AUTRES GAINS ORDINAIRES		23 631	6
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-1 694 043	-1 832 638
Impôts sur les sociétés		-1 639	-1 178
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 695 682	-1 833 816

Les Notes de A1 à D2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2018

(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		AU 31-12-18	AU 31-12-17
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net	B1	<u>-1 695 682</u>	<u>-1 833 816</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	C5	1 243 239	1 284 515
- Variation des Créances et autres actifs	A4	-836 200	-564 534
- Variation des fournisseurs et autres dettes		652 677	648 626
- Variation autres actifs non courants			
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		146 677	83 803
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.			
_Reclassement Exigible IRADA		11 697	6 887
*Autres produits		-23 631	
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		<u>-501 223</u>	<u>-374 519</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-16 817	-82 123
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		23 631	
Décaissements provenant de l'acquisition financières			
* Participations	A3	-1 310 000	-2 118 000
* Comptes courants associés		0	-712 000
* Cautionnement			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations		909 800	497 000
* Prêts 21-21			
*FONDS CDC	A5.1	105 000	105 000
* Comptes courant associés	A5.1	37 500	37 500
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B2 (i)	-54 864	188 088
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		<u>-305 749</u>	<u>-2 084 535</u>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Encaissement de la libération du capital			
reserves pour fonds social	B1.2	18 358	15 967
Variation des placements courants	A5	-1 569 227	1 978 226
Encaissements sur financement FOPRODI		315 000	
FONDS IRADA			
Encaissements sur financement RITI			
Encaissements sur financement F CDC	B2-A5.1	655 000	1 030 000
Encaissements sur financement FR	B2	1 035 000	1 043 350
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		-341 904	-151 330
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		<u>112 227</u>	<u>3 916 213</u>
		<u>-694 745</u>	<u>1 457 159</u>
Trésorerie début de l'exercice	A6	2 135 591	678 432
Trésorerie Fin de l'exercice	A6	1 440 846	2 135 591

Les Notes de A1 à D2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2018, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2018 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est l'**amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2%
- <i>Matériel Roulant</i> :	20%
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureau</i> :	10%
- <i>Matériel de Bureau</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à r troceder, les d p ts et cautionnements et les pr ts   plus d'un an.

Les participations sont des placements d tenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la soci t   mettrice un contr le exclusif, une influence notable ou un contr le conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue  ch ance ou pour prot ger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destin es    tre r troced es aux promoteurs apr s une p riode de d tention sup rieure   3 ans, d lai minimal pr vu pour les contrats de r trocession conclus,   l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et  valu es en respectant les dispositions de la norme comptable N 7. Ainsi, elles sont comptabilis es   leur c ut d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont  valu s   leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilit  que la participation repr sente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les  l ments suivants sont pris en consid ration : actif net, rentabilit  et perspectives de rentabilit , perspectives de r alisation, conjoncture  conomique, ainsi que les motifs d'appr ciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilis    l'entr e dans le patrimoine et la valeur d'usage fait appara tre des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le r sultat de l'exercice et sont comptabilis es sous forme d'une provision pour d pr ciation. Aucune compensation n'est pratiqu e avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a sign  avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de D veloppement et de D centralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2018, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour le comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Changement de méthode de comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la **SODINO** ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2018 une valeur brute de **8 631** Dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	
- Système	835	835	
- Logiciel déclaration	885	885	
- Logiciel Comptable	5 901	5 901	
TOTAUX	8 631	8 631	

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2018 un solde de **8 631** Dinars.

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **-45 576 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2018 un solde de **429 410** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
<u>Valeurs Brutes</u>			
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport	246 035	292 015	-45 980
- Agencements et aménagements	39 650	34 357	5 293
- Installations	18 453	18 453	0
- Mobilier de bureau	48 424	49 274	-850
- Matériel de bureau	21 963	22 861	-898
- Matériel Informatique	60 025	68 127	-8 102
- Fourniture de bureau	8 821	3 859	4 962
Totaux bruts	761 378	806 954	-45 576

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
<u>Amortissements</u>			
- Bâtiment	82 148	75 788	6 360
- Matériel de transport	184 554	204 474	-19 920
- Agencements et aménagements	28 504	27 017	1 487
- Installations	14 166	13 374	792
- Mobilier de bureau	43 627	43 919	-291
- Matériel de bureau	56 394	15 773	40 621
- Matériel Informatique	16 112	69 701	-53 589
- Equipement de bureau	3 905	3 859	46
Totaux Amortissements	429 410	453 905	-24 495
Valeurs nettes	331 968	353 049	-21 081

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à récéder, y compris celles effectuées sur les fonds mis à la disposition de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **34 871 091 Dinars**.

La variation des soldes des immobilisations financières entre 2018 et 2017 se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- <u>Participations</u>	3 049 000	3 416 500	-367 500
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o IKDAM Fonds d'amorçage	250 000	250 000	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0
o SRAOUNETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	490 000	-367 500
- <u>Participations à récéder (A.3-1)</u>	32 524 945	32 124 745	400 200
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	928	928	0
Versement restant à effectuer/participations	-1 260 000	-1 627 500	367 500
Valeur Brute	34 871 091	34 470 891	400 200
Reprise	301 500	98 984	-98 984
Provision / Participations (A.3-2)	-12 869 364	-11 598 266	-969 598
Provisions Nettes	-12 567 864	-11 499 282	-1 068 582
Valeur Nettes	22 303 227	22 971 609	-668 381

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations à r troceder s' levant   400 200 DT, se d taille comme suit :

En Dinar Tunisien

<i>D�signation</i>	MONTANT		VARIATION
	2018	2017	
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES <i>A.3-1-1</i>	14 324 280	14 913 080	-588 800
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI <i>A.3-1-2</i>	13 029 780	13 035 780	-6 000
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	45 885	45 885	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	1 147 000	1 147 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME <i>A.3-1-3</i>	2 063 000	1 563 000	500 000
PARTICIPATION SUR FONDS CDC <i>A.3-1-4</i>	1 915 000	1 420 000	495 000
	32 524 945	32 124 745	400 200

Le d tail des participations   r troceder est pr sent  en Annexe 2

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le d tail des participations r troced es, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s' levant   -588 800 DT, se pr sente comme suit :

En Dinar Tunisien

<i>D�signation</i>	MONTANT BRUT		CESSIONS	PLUS VALUES
	2018	2017		
<u>RETROCESSIONS</u>				
PARTICIP STE SAB	0	112 500	-112 500	42 162
PART PROJET SAICA	0	80 000	-80 000	-
PARTICIPATION LINGETTE BEBE	51 300	58 600	-7 300	8 039
PART PROJET ACT PHARMA SA	0	80 000	-80 000	64 000
PART PROJET TECHNOLATEX	145 000	289 000	-144 000	33 120
PART VEGA CABLES	135 000	300 000	-165 000	49 500
	331 300	920 100	-588 800	196 821

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur le FOPRODI, s'élevant à -6 000 DT, se présentent comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignation	MONTANT BRUT		VARIATION	PLUS VALUES
	2018	2017		
<u>SOUSCRIPTIONS</u>	<u>315 000</u>	<u>0</u>	<u>315 000</u>	-
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	315 000	0	315 000	-
<u>RETROCESSIONS</u>	<u>58 900</u>	<u>379 900</u>	<u>-321 000</u>	<u>117 257</u>
SAB	0	202 500	-202 500	75 892
LINGETTE BEBE	58 900	73 000	-14 100	4 707
SAICA	0	30 000	-30 000	-
ACT PHARMA	0	74 400	-74 400	36 658
	<u>373 900</u>	<u>379 900</u>	<u>-6 000</u>	<u>117 257</u>

A.3-1-3. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE SOUTIEN ET DE RESTRUCTURATION DES PME

La Souscription de participations à rétrocéder, sur le Fonds de soutien et de restructuration des PME, s'élevant à 500 000 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignation	Montant
<u>SOUSCRIPTIONS</u>	
PART FR SOCIETE AMINA CONFECT	300 000
PART FR PROMAX	200 000
	<u>500 000</u>

A.3-1-4. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE LA CDC

La souscription des participations à rétrocéder, souscrites sur le Fonds de Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), s'élevant à 495 000 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignation	Montant
<u>SOUSCRIPTIONS</u>	
PART ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	155 000
PART TUNIA HELICOPTER	340 000
	<u>495 000</u>

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations à r troceder aux promoteurs, int ressent les participations financ es sur les fonds propres de la SODINO.

Les provisions sur les participations s' l vent au 31 d cembre 2018   12 567 864 DT contre 11 499 282 DT pour l'exercice 2017. Elles se d taillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>1 366 300</u>	<u>916 300</u>	<u>450 000</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAG	250 000	250 000	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD	900 000	450 000	450 000
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	12 500	12 500	0
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe 2)	<u>11 201 564</u>	<u>10 582 982</u>	<u>618 582</u>
Totaux	<u>12 567 864</u>	<u>11 499 282</u>	<u>1 068 582</u>

La variation des provisions sur participations   r troceder s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

D�signations	Montant
Provisions ant�rieures	10 582 982
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	920 082
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-301 500
Totaux	<u>11 201 564</u>

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2018 se d taillent comme suit :

En dinar Tunisien

D�signation	Dotations
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
TREFINORD	1 248
IPLAST	58 182
FEED BACK LEADERS	30 000
EQUERRE MODE	10 969
BIOFREEZ	87 500
MCRR	21 883
GOLDEN CIN	16 000
GREEN PANEL TECHNOLOGI	360 000
SIMETAL	334 300
	<u>920 082</u>

A.3-2-2. Reprises:

Les reprises de provisions de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	
Projets promoteurs	Montant
PROMAX	90 000
SAICA	67 000
TECHNOLATEX	144 500
Totaux	301 500

Les reprises concernent les participations cédées.

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	Montant		
	31/12/2018	31/12/2017	
- Prêt au personnel sur Fonds social	85 439	92 727	-7 288
- Avances au personnel	14 550	16 551	-2 000
- Etat impôt et taxes	636 845	556 149	80 696
- Débiteurs divers	37 050	73 038	-35 988
- Charges constatées d'avance	15 462	5 578	9 884
- Produit à recevoir	4 235 093	3 444 197	790 896
Valeur Brute	5 024 440	4 188 240	836 200
- Provision	-2 304 801	-2 304 801	0
TOTAUX	2 719 639	1 883 439	836 200

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2018 une valeur nette comptable de **16 745 323 Dinars** contre **15 455 356 Dinars** au 31/12/2017 Elle s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- Titres cotés en bourse	1 205 802	1 153 762	52 040
- Placements financiers	5 037 151	3 519 964	1 517 187
- Comptes courants	13 620 200	13 762 700	-142 500
Valeur Brute	19 863 153	18 436 426	1 426 727
- Provision / Titres de placement	-627 016	-512 882	-114 134
- Provision / CCA	-2 490 814	-2 468 188	-22 626
TOTAUX	16 745 323	15 455 356	1 289 967

A.5.1 : Compte courants

La variation des comptes courants s'élevant à -142 500 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATIONS	MONTANT	FINANCEMENT
SAB	37 500	Fonds propres
SOTULIN	105 000	Fonds CDC
	142 500	

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde de **1 441 151 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
- BANQUES	1 341 947	1 563 873	-221 926
- CHEQUE A ENCAISSER	99 204	571 799	-472 596
TOTAUX	1 441 151	2 135 672	-694 521

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social :

Suite à la décision l'AGE en date du 28/01/2016, Le capital de la **SODINO** est réduit d'un montant de **9 948 310** Dinars pour passer de **48 000 000** Dinars à **38 051 690** Dinars, il est réparti sur 3 805 169 actions de valeur nominale 10 dinars chacune qui se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2018 à 760 207 DT et se détaillent comme suit:

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
- Réserve légale	49 089	49 089	
- Réserves ordinaires	573 698	573 698	
- Réserve pour Fonds social	155 778	137 420	18 358
TOTAUX	778 565	760 207	18 358

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2018 à **20 655 945 Dinars**, contre **19 101 809 dinars** au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
- Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	
- Financement 21-21	555 724	555 724	
- Financement FOPRODI	12 774 770	12 750 770	24 000
- Financement IRADA KEF	450 000	450 000	
- Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	
- Financement RITI	45 885	45 885	
- Financement FONDS CDC	1 895 000	1 345 000	550 000
- Financement FONDS DE RESTRECTORATION	2 995 000	1 960 000	1 035 000
- Avances sur cession d'actions (i)	922 566	977 430	-54 864
TOTAUX	20 655 945	19 101 809	1 554 136

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à -54 864 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
	MONTANT	
Solde des Avances au 31/12/2017	977 430	
Avances reçues en 2018	1 342 925	
Total Avances		<u>2 320 355</u>
<u>Rétrocession Participations Réalisées</u>		<u>1 223 878</u>
<u>Principal</u>	<u>909 800</u>	
Actions SODINO	588 800	
Actions FOPRODI	321 000	
<u>Plus-values</u>	<u>314 078</u>	
Plus-value SODINO	196 821	
Plus-value Quotepart FOPRODI	117 257	
<u>Remboursement sur CCA</u>		<u>143 706</u>
<u>Principal</u>	<u>142 500</u>	
CCA SAB	37 500	
CCA SOTULIN	105 000	
<u>Intérêts</u>	<u>1 203</u>	
CCA SAB	1 203	
CCA SOTULIN	0	
<u>Dividendes</u>		<u>16 208</u>
SODINO	6 948	
FOPRODI	9 260	
<u>Impayés</u>		<u>14 000</u>
TREFINORD	14 000	
Solde des Avances au 31/12/2018 (annexe 3)		<u>922 566</u>
Variation		<u>-54 864</u>

Le détail par projet, de la variation des avances sur cession d'actions, est présenté en Annexe 3

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2018 un solde de **2 158 593 Dinars** contre **1 449 842 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
- Personnel Charges à payer	150 000	180 609	-30 609
- Provision départ à la retraite	93 362	89 453	3 909
- Provision pour Congés Payés	123 224	112 860	10 364
- Etat Impôts et Taxes	62 851	41 708	21 143
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	87 909	54 531	33 378
- Crédoeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	8 792	9 772	-980
- Compte d'attente	190	7 600	-7 410
- Intérêts réservés	1 579 833	910 333	669 500
- Charge à payer	34 550	25 096	9 454
TOTAUX	2 158 593	1 449 842	708 751

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2018 à **1 067 849 Dinars**.

Ce poste se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
- FOPRODI	464 269	256 776	207 493
- CDC	125 160	131 880	-6 720
- IRADA	478 114	466 417	11 697
- FINACORP	305	81	224
TOTAL	1 067 849	855 154	212 695

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2018 s'élèvent à **801 341 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
Revenus des Participations	245 932	194 945	50 987
- Plus Values sur cessions d'actions (annexe 3)	196 821	159 576	37 245
- Jetons de présence	42 163	35 369	6 794
- Dividendes /titre de participation	6 948	0	6 948
Revenus des Placements et opérations financière	455 858	325 471	130 387
- Produits Comptes à terme	353 210	206 110	147 100
- Plus value/titre Sicav	7 570	953	6 617
- Intérêts/CCA	6 243	47 629	-41 386
- Dividendes des titres de placement	55 997	19 720	36 277
- Produits des sur comptes de placement	0	31 736	-31 736
- Plus values sur titres de placement	19 550	2 440	17 110
- Intérêts créditeurs	5 416	6 356	-940
- Produit sur emprunt obligataire	7 872	9 840	-1 968
- Intérêts de retard	0	687	-687
Etudes et prestations de services	95 951	89 955	8 437
- Revenus conventions d'assistance	29 726	56 300	-26 574
- Commissions sur projets financés CDC	30 081	15 312	14 769
- Commissions sur projets financés FONDS RESTRUCTURATION	38 585	18 343	20 242
- Commissions sur projets financés FOPRODI	6 948	0	6 948
- Annulation commission FOPRODI	-9 390	0	-9 390
Autres Produits d'exploitation	3 600	3 600	0
TOTAUX	801 341	613 971	189 811

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2018. Ces charges s'élèvent à **9 858 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
Opérations sur titres	5 903	-3 037	8 940
- Frais sur titres de placement	2 715	1 439	1 276
- Frais sur titres de participations	1 500	0	1 500
- Perte ordinaire	0	363	-363
- Pertes sur cession titres de placement	9 833	5 726	4 107
- Moins value / réévaluation des placements	0	411	-411
-transfert de charge	-1 115	-6 966	5 851
- Récupération frais / accident auto	-7 030	-4 010	-3 020
Services bancaires	3 956	4 006	-50
- Commissions bancaires	3 397	3 926	-529
- Intérêts des comptes courants	559	80	479
TOTAUX	9 858	970	8 889

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET

SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2018 à **291 977 Dinars** contre **221 620 dinars** en 2017 soit une diminution de **70 357** dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- Achats non stockés de fournitures	2 081	1 570	511
- Achat carburant	32 873	28 214	4 659
- Loyers et charges locatives	17 374	23 669	-6 295
- Entretien et réparations	58 037	34 570	23 467
- Assurances	11 433	6 989	4 444
- SOTUGAR	0	900	-900
- Honoraires & Services extérieurs	34 848	30 416	4 432
- Publicités et relations publiques	4 270	6 103	-1 833
- Déplacements, Missions et Réceptions	16 012	17 602	-1 590
- Frais postaux et de télécommunication	21 486	18 164	3 322
- Etudes recherches et services extérieurs	71 422	42 155	29267
- Dons et subvention	3 200	1 500	1700
- Cadeaux	5 504	2 631	2 873
- Achats Divers	1234	392	842
- Eau et électricité	7292	6 745	547
- Transport administratif	4 911	0	4911
TOTAUX	291 977	221 620	70 357

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2018 à **924 879** dinars contre **863 421** dinars en 2017 soit une augmentation de **61 458** dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- Salaires et compléments de salaires	398 396	387 233	11 163
- Primes et gratifications	335 930	305 255	30 675
- Congés payés	10 364	19 452	-9 088
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	161 991	130 553	31 438
- Assurance Groupe	18 199	20 928	-2 729
TOTAUX	924 879	863 421	61 458

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Le détail des dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que celui des reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2018 se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
Dotations aux amortissements	37 898	27 067	10 831
- Amortissement des immobilisations	37 898	27 067	10 831
Dotations aux Provisions	1 209 250	1 276 355	-67 105
- Provisions sur titres de participation (SOPINO)	450 000	-	450 000
- Provisions sur titres de participation à Rétrocéder	920 082	1 333 917	-413 835
- Provisions sur titres de placement	627 016	512 882	114 134
- Provisions comptes courants associés	22 626	44 788	-22 162
- Provisions départ à la retraite	3 909	18 907	-14 998
- Reprise / Provision sur titres de participation	-301 500	-98 984	-202 516
- Reprise / Provision sur CCA	-	-75 000	75 000
- Reprise / Provision sur titres de placement	-512 882	-460 155	-52 727
TOTAUX	1 247 148	1 303 422	-56 274

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant		VARIATION
	31/12/2018	31/12/2017	
- Jetons de présence	18 875	35 000	-16 125
- T.F.P	15 725	12 934	2 791
- FOPROLOS	7 755	6 432	1 323
- T.C.L	400	500	-100
- Droits de timbre et d'enregistrement	675	810	-135
- Taxes sur les véhicules	1 360	1 333	27
- Pénalités de retard	63	172	-109
- Contribution conjoncturelle	300	0	300
TOTAUX	45 153	57 181	-12 028

Note D.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, participations et en avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60% de leur valeurs par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	MONTANT	Objet de la garantie
SEB	350 000	Participation
SOTES	200 000	Compte Courant Actionnaire
ALIMENTS VERTS SAV	175 000	Participation
VEGA CABLES	150 000	Participation
SIMETAL	150 000	Participation
MANAJEM	126 000	Participation
SOCABIS	110 000	Participation
GOLD CINEMA	100 000	Participation
SKANAGRO	30 000	Compte Courant Actionnaire
Total actifs couverts	1 391 000	
Couverture SOTUGAR	834 600	

Note D.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 dinars l'an.

- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars. Ces crédits devraient rapporter la somme de 669 500 dinars sous forme d'intérêt.
- Les intérêts de ces crédits au titre de l'exercice 2018, s'élevant à 669 500 DT sont constatés au poste « Intérêts réservés » au passif du bilan, vu les incertitudes liées à leur recouvrement.

ANNEXES

SOCIETE SODINO SICAR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2018
(En Dinar Tunisien)

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
	EN %	31/12/2017	Acquis. 2018	Régul. & Cessions	31/12/2018	Cumul au 31/12/2017	Dotation 2018	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 631	0	0	8 631	8 631	0	0	8 631	0	0
LOGICIELS	33,33%	8 631	0		8 631	8 631	0		8 631	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		806 954	16 817	62 392	761 378	453 905	37 898	62 392	429 410	331 968	353 049
BATIMENTS	2%	318 008		0	318 008	75 788	6 360	0	82 148	235 860	242 220
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	292 015	0	45 980	246 035	204 474	26 060	45 980	184 554	61 481	87 541
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	52 810	5 293	0	58 103	40 391	2 279	0	42 670	15 433	12 419
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	121 260	11 524	2 339	130 445	63 550	2 433	2 339	63 645	66 800	57 709
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%	22 861	0	14 073	8 788	69 701	766	14 073	56 394	-47 606	-46 840
Total		815 584	16 817	62 392	770 009	462 535	37 898	62 392	438 041	331 968	353 049

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTION

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FOND SRITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provision s sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400	0					252 400		-245 104	0			0	0	-7 296
ACT PHARMA	0	0					0		0	0			0	0	0
AMINA CONFECTION	135 000	0			300 000		435 000		-40 500	0			0	0	0
BE	12 500	16 500					29 000		-11 078	7 700			7 700	-7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000					46 000		-21 283	15 000			15 000	-15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0					156 350		-156 350	0			0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000	0					45 000		-45 000	0			0	0	0
CHOCONORD	130 000	276 000					406 000		-65 000	0			0	0	0
GIGMA BUSINESS COM	45 885	0		45 885			91 770		-45 885	0			0	0	0
IBARNA	407 000	0					407 000		-172 897	0			0	0	-165 122
IBRID PLAST	20 000	24 200					44 200		-20 000	0			0	0	0
IBUERRE MODE	100 000	207 000					307 000		-65 000	50 000			50 000	-50 000	0
IBXPOFOREST	15 000	30 000					45 000		-15 000	0			0	0	0
IBXTRA BETON	37 500	199 200					236 700		0	0			0	0	-51 042
IBEEDBACK LEADERS	150 000	0					150 000		-75 000	112 500			112 500	-112 500	0
IBRIGO	115 875	6 450					122 325		-115 875	0			0	0	0
IBRUINOR	15 000	0					15 000		-15 000	0			0	0	0
IBLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	0					140 000		-100 000	150 000			150 000	-150 000	0
IBOLDEN NEEDLE FASHION	143 000	0					143 000		-143 000	0			0	0	0
IBREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000					2 160 000		-720 000	0			0	0	0
IBES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000					284 000		-88 000	0			0	0	0
IBES VERGERS DU SOLEIL	330 000	0					330 000		-330 000	0			0	0	0
IBANAJEM	126 000	288 000					414 000		-50 400	0			0	0	0
IBICRR	100 000	100 000					200 000		-69 730	0			0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
MEDICAL WEAR	50 000	120 000					170 000		-50 000	0			0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000	0					50 000		-50 000	0			0	0	0
MOZAR	30 000	0					30 000		-23 735	0			0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000			500 000		920 000		-66 000	150 000			150 000	-150 000	0
NORD TOURISME	124 000	0					124 000		-124 000	0			0	0	0
NUTRIDOR	180 000	354 000					534 000		-180 000	0			0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100					28 100		-11 000	0			0	0	0
ROMAX	180 000	256 500			200 000		636 500		0	0			0	0	0
LAB	0	0					0		0	0			0	0	-3
MADETT	209 460	0					209 460		-209 460	0			0	0	0
MAICA	0	0					0		0	40 000			40 000	-40 000	0
MAB CONFECTION	35 000	70 800					105 800		-35 000	35 000			35 000	-35 000	0
MADA MABROUKA	0	0					0		0	0			0	0	0
MAB	350 000	0					350 000		0	0			0	0	-196 875
MEDPHARMA	90 000	0					90 000		-90 000	0			0	0	0
MEDFFYN SAMI	60 000	0					60 000		-59 500	0			0	0	-500
MEDIMER	53 000	120 000					173 000		-53 000	0			0	0	0
MEDIMETAL	670 000	320 000					990 000		-466 100	0			0	0	0
MEDINA	200 000	0					200 000		-200 000	75 000			75 000	-75 000	0
MEDINCAR	148 000	181 800					329 800		-124 241	0			0	0	-52 944
MEDIPH	188 800	280 800					469 600		-188 800	0			0	0	0
MEDKAN AGRO	142 000	340 000			150 000		632 000		-71 000	30 000			30 000	-12 000	0
MEDKCPM	4 800	0					4 800		-4 800	0			0	0	0
MEDMM	116 000	472 000					588 000		-81 200	0			0	0	0
MEDMVDA ETTATAOUER II	12 000	0					12 000		-12 000	0			0	0	0
MEDOCABIS	110 000	0					110 000		-44 000	0			0	0	0
MEDOMIPEM	195 000	582 000				500 000	1 277 000		0	0	300 000		300 000	0	0
MEDOMOMA	8 000	21 120					29 120		-6 297	0			0	0	-6 200

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
OREVAL	89 000	225 000					314 000		-89 000	30 000			30 000	-30 000	0
OTRAMOL	49 000	87 300					136 300		-49 000	75 000			75 000	-75 000	0
OTUCAM+	70 000	246 000					316 000		-70 000	0			0	0	0
OTUFAF	100 000	0					100 000		-87 520	0			0	0	-12 480
TOTCA	90 000	135 000			200 000		425 000		-50 000	50 000			50 000	-50 000	-20 000
AOOC	50 000	292 000					342 000		-15 000	0			0	0	0
TECHNOLATEX	145 000	419 500					564 500		0	0			0	0	0
REFINORD	150 000	331 000					481 000		-15 655	0			0	0	-46 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000					105 000		-55 000	50 000			50 000	-50 000	0
TUNIPA	175 000	105 000					280 000		-175 000	0			0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000					760 000	-570 000	-95 000	0			0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000					430 000		-236 047	117 000			117 000	-117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000	0					140 000		-106 875	0			0	0	-33 126
VEGA CABLES	135 000	390 000					525 000		0	0			0	0	0
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000				563 800		0	120 000			120 000	-120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000		353 000		-63 600	50 000	397 000		447 000	-50 000	0
MAGROM	60 000	108 000					168 000		-60 000	0			0	0	0
MBIDA	6 000	0					6 000		-6 000	0			0	0	0
MOUILIA	9 250	0					9 250		-9 250	0			0	0	0
NEB	150 000	0					150 000		-150 000	250 000			250 000	-250 000	0
MAGA	198 750	0					198 750		-198 781	0			0	0	0
Mintech	485 500	258 700					744 200		-485 500	0			0	0	0
MSV	150 000	102 000					252 000		-150 000	50 000			50 000	-50 000	0
LIST	34 800	29 700					64 500		-34 800	5 000			5 000	-5 000	0
BEST CAR	90 000	0					90 000		-90 000	0			0	0	0
ALHEM	0	0					0		0	70 000			70 000	-65 200	-116 011
NOTES	109 000	198 990					307 990		-104 655	200 000			200 000	0	-62 278
MTIA	150 000	0					150 000		-135 000	150 000			150 000	-150 000	-15 000

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
MIEM	250 000	0					250 000		-250 000	150 000			150 000	-150 000	0
IMAC	350 000	0					350 000		-330 000	0			0	0	-20 000
STOO	80 000	109 260					189 260		-80 000	30 000			30 000	-30 000	0
MG	250 000	0					250 000		-250 000	100 000			100 000	-100 000	0
MELIX	15 000	0					15 000		-15 000	23 000			23 000	-23 000	0
MAN	23 000	19 800					42 800		-21 388	0			0	0	-3 000
GATT	1 000	0					1 000		-1 000	0			0	0	0
MIPAC	50 000	78 000					128 000		-50 000	0			0	0	0
COLERIO	0	0					0		0	0			0	0	0
MAYAN	300 000	180 000					480 000		-300 000	0			0	0	0
MPAM	46 000	132 000					178 000		-46 000	0			0	0	0
MNB	333 300	0					333 300		-333 340	250 000			250 000	-250 000	0
MONORD	229 000	0					229 000		-229 000	128 000			128 000	-128 000	0
MEL GHANIMA	0	0					0		0	0			0	0	0
MAL-DESIGN	55 000	90 000					145 000		-55 000	0			0	0	0
MELMI.PLAST	10 000	16 740					26 740		-10 000	0			0	0	0
MUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500					262 500		-165 000	0			0	0	0
MNORD OUEST	6 250	6 250					12 500		0	0			0	0	-19 848
MMP EL AMINE	60 000	39 600					99 600		-55 757	0			0	0	-7 043
MOTULIN	51 300	58 900					110 200		0	0	210 000		210 000	0	-327
MAS	70 000	138 000					208 000		-70 000	0			0	0	0
MCHAIRET BLADI	50 000	160 000					210 000		-50 000	0			0	0	0
MInjection Plastique	320 000	270 000					590 000		-320 000	0			0	0	0
MCO PRODUCTA	40 000	0					40 000		-40 000	0			0	0	0
MENERGY INDUSTRIES	689 000	0					689 000		-689 000	0			0	0	0
MVC"Ayadi"	16 660	16 670					33 330		-10 209	0			0	0	-23 906
MIGMASOL	60 000	60 000					120 000		-55 000	0			0	0	-10 000
MOM FRAIS	23 000	72 000					95 000		-23 000	0			0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
MS-ELITES	30 500	84 000					114 500		-30 500	0			0	0	0
BIO FREEZE	175 000	322 000					497 000		-175 000	0			0	0	0
MONO MAR	46 000	46 000					92 000		-46 000	30 000			30 000	-30 000	0
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000		480 000		-24 600	0			0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000					210 000		-30 000	0			0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000	0			65 000		110 000		-45 000	105 000			105 000	-105 000	0
GOLD CIN	100 000	0					100 000		-16 000	0			0	0	0
GREEN HILL	0	0	900 000				900 000		0	0			0	0	0
MIN OUEST	100 000	144 000					244 000		-93 852	0			0	0	-15 000
REFRIM	0	0			300 000		300 000		0	0			0	0	0
MAPACK	0	0				920 000	920 000	-690 000	0	0			0	0	0
WEST PHARMA	100 000	0					100 000		0	0			0	0	0
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315 000				155 000	470 000		0	0			0	0	0
TUNISIA HELICOPTER	0	0				340 000	340 000		0	0			0	0	0
	14 324 280	13 029 780	1 147 000	45 885	2 063 000	1 915 000	32 524 945	-1 260 000	-11 201 564	2 698 200	397 000	510 000	3 605 200	-2 475 400	-922 566

DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS ET PLUS-VALUES

En Dinar Tunisien

	<i>Avances sur rétrocession</i>			<i>Rétrocessions</i>		<i>Rembour- sement CCA</i>	<i>Impayés</i>	<i>Plus-values</i>		<i>Dividendes</i>		<i>Intérêts sur CCA</i>	<i>Reliquat Avances</i>
	<i>Antérieures</i>	<i>Reçues</i>	<i>Total avances</i>	<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>			<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>		
SOTES	0	50 000	50 000	0	0			0	0	0	0		50 000
TOURISTIQUE ILHEM	109 148	6 862	116 011	0	0			0	0	0	0		116 011
DARNA	150 122	15 000	165 122	0	0	0		0	0	0	0	0	165 122
SOTULIN	16 872	122 601	139 473	7 300	14 100	105 000		8 039	4 707	0	0		327
MUNUISERIE AYADI	12 906	11 000	23 906	0	0			0	0	0	0		23 906
SAB	186 872	284 888	471 760	112 500	202 500	37 500		42 162	75 892	0	0	1 206	3
SAICA	10 000	100 000	110 000	80 000	30 000			0	0	0	0		0
TREFINORD	50 000	10 000	60 000	0	0		14 000	0	0	0	0		46 000
VEGA CABLE	62 500	152 000	214 500	165 000	0			49 500	0	0	0		0
SEB	54 688	142 188	196 875	0	0			0	0	0	0		196 875
ACT PHARMA	0	271 266	271 266	80 000	74 400			64 000	36 658	6 948	9 260		0
TECHNOLATEX	0	177 120	177 120	144 000	0			33 120	0	0	0		0
Avances non mouvementées	324 322	-	324 322	0	0			0	0	0	0		324 322
	977 430	1 342 925	2 320 355	588 800	321 000	142 500	14 000	196 821	117 257	6 948	9 260	1 206	922 566

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2018*

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de 43 541 308 DT, des capitaux propres positifs de 19 592 150 DT y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -1 695 682 DT et un flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de -501 223 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2018, s'élèvent à 34 871 091 DT en valeurs brutes, dont 32 524 945 DT concernent des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès verbaux du conseil d'administration et du comité d'investissement conjoint SODINO-CDC statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen d'un échantillon de dossiers de souscription des nouvelles participations ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2018 dans le poste Placement et autres actifs financiers, s'élèvent à 13 620 200 DT en valeurs brutes, dont 10 000 000 DT sont accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,998% par SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états Financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au

Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 24 Juillet 2019,

Salah MEZIOU



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2018

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

2- Transactions intergroupes :

- La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 DT Hors TVA ;
- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).
Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT. Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2018, et portés au poste intérêts réservés, s'élèvent à 669 500 DT.

3- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2018, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, M. Ridha MRABET, pour un montant de 98 750 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis le 24 Juillet 2019,

Salah MEZIOU

